

Sainte-Anne-des-Monts, le 24 juillet 2007

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(article 22)**

---

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
880, chemin Sainte-Foy, 4<sup>e</sup> étage  
Québec, (Québec) G1S 4X4

N/Réf. : 7610-11-01-0404202  
400422324

Objet : Agrandissement d'une sablière

11N05-002

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 7 mai 2007, reçue le 14 mai 2007 et complétée le 18 juillet 2007 pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), la titulaire susmentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Exploitation d'une sablière d'une superficie de 8 276 m<sup>2</sup>;

Installation de jalons permanents délimitant la zone à excaver;

Suivi de l'érosion dans le secteur de la sablière pour vérifier l'impact sur la dynamique de la première dune bordière et de la dune boisée sur une période minimale de 2 ans suivant la fin de l'exploitation et fournir un rapport annuel au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année (la date pour la remise du premier rapport est le 1<sup>er</sup> décembre 2007);

Élaboration d'une solution advenant une dégradation des dunes environnantes, sa mise en place de façon optimale et en assurer son efficacité, dans la mesure où il est démontré que la dégradation des dunes est le résultat des activités de la sablière;

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
**(article 22)**

- 2 -

N/Réf. : 7610-11-01-0404202  
400422324

Le 24 juillet 2007

L'exploitation de la sablière doit cesser au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2007;

La restauration de la sablière doit être complétée au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2008;

Le projet est situé sur la Dune Sud, soit sur le lot 294-Ptie, cadastre du canton de l'Île-du-Havre-aux-Maisons, municipalité les Îles-de-la-Madeleine.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière adressée au ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, datée du 7 mai 2007, signée par M. André Ouellet, ing. du service des titres miniers au Ministère des Ressources (MRNF), 12 pages;
- Étude de répercussions environnementales datée d'avril 2007, intitulée Municipalité des Îles-de-la-Madeleine-Agrandissement de la sablière de Havre-aux-Maisons préparée par Mme Marie-Josée Arseneau, biol., M.Sc et vérifiée par M. Jean Gauthier, ing. M.Sc, de la firme BPR Groupe-conseil, 14 pages, 3 annexes;
- Document intitulé « Clauses techniques particulières Restauration de la source d'emprunt - Section 02950 » daté de avril 2007, 6 pages;
- Lettre adressée au ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, datée le 5 juin 2007, signée par M. Jean Gauthier, ing., M.Sc., de la firme BPR Groupe-conseil, reçue le 11 juin 2007, 3 pages;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée le 22 juin 2007, signée par M. Jean Gauthier, ing., M.Sc., de la firme BPR Groupe-conseil , reçue le 6 juillet 2007, 11 pages;
- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, datée le 11 juillet 2007, signée par M. Jean Gauthier, ing., M.Sc., de la firme BPR Groupe-conseil , reçue le 12 juillet 2007, 1 page;
- Compte rendu intitulé « Travaux de suivi de l'érosion sablière de Havre-aux-Maison », daté le 22 juin 2007,

**CERTIFICAT D'AUTORISATION  
(article 22)**

- 3 -

N/Réf. : 7610-11-01-0404202  
400422324

Le 24 juillet 2007

signé par M. Jean Gauthier,ing., M.Sc., de la firme BPR  
Groupe-conseil , reçu le 12 juillet 2007, 9 pages,  
3 annexes;

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au  
document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces  
documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas la titulaire  
d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le  
cas échéant.

Pour la ministre,



JMD/MJ/gl

Jean Marie Dionne  
Directeur régional de l'analyse et de  
l'expertise du Bas Saint-Laurent et de la  
Gaspésie-Îles de la Madeleine